



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

Date 27/11/2009  
Référence LFP.PV.CA.2009.11.20

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Réunion du 20 novembre 2009 à 9h00

Président Frédéric THIRIEZ

Présents MM. Jean-Michel AULAS, Bernard CAIAZZO, Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Jean-Pierre ESCALETES, Jean-François FORTIN, Michel HIDALGO, Gérard HOULLIER, Jean-Pierre HUREAU, Sylvain KASTENDEUCH, Alexandre LACOMBE, Philippe LEDUC, Henri LEGARDA, Jean-Pierre LOUVEL, Joël MULLER, Laurent NICOLLIN, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Olivier SADLAN, Frédéric de SAINT-SERNIN, Michel SEYDOUX, Jean VERBEKE.

Excusés MM. Raymond DOMENECH, Jean FOURNET-FAYARD, Philippe PIAT, Eric ROLLAND, Claude SIMONET, Pascal URANO, Laurent VALLEE.

Assistent MM. Christian SADOUL, Jacques THOUZERY,  
MM. Gérard HAUTEFEUILLE, Jean-Pierre HUGUES, Jacques LAGNIER,  
Richard OLIVIER.  
MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Stéphane DOR, Adrien MAUREL,  
Arnaud ROUGER,  
Melle Malika YAHIA BEY.

Le Conseil,  
réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou  
représentés,  
peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Adoption des procès-verbaux des réunions tenues par :
  - le Conseil d'administration, le 11 septembre
  - le Bureau, le 15 octobre
  - le Bureau, le 29 octobre
- Point sur les travaux parlementaires
- Dossier financier :
  - Arrêté des comptes au 30 juin 2009
  - Coupe de la Ligue 2009/2010 : budget et dotations aux clubs
  - Subvention SNAAF
- Point Euro 2016
- 1<sup>ère</sup> réflexion sur le calendrier 2010/2011
- Actions de l'AFLD
- Décisions de la Commission juridique de la LFP
- Demande de dérogation sur les recrutements de joueurs (Affaire Sochaux)
- Désignation des membres du Bureau de la LFP en remplacement de Jean-Pierre CAILLOT et Pape DIOUF
- Intervention de Richard OLIVIER, Président de la DNCG



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

### 1. Adoption des précédents procès-verbaux

Le Conseil,  
adopte les procès-verbaux des réunions tenues par :

- ❑ le Conseil d'administration, le 11 septembre
- ❑ le Bureau, le 15 octobre
- ❑ le Bureau, le 29 octobre

### 2. Droit à l'Image Collective

Le Conseil,  
exprime sa vive émotion quant aux conditions de forme et de fond dans lesquelles le DIC a été supprimé par le Parlement,  
demande à son Président de rechercher toutes les voies juridiques permettant de mettre en cause la responsabilité de l'Etat,  
prend acte que l'UCPF coordonnera une série d'actions de protestation sur les rencontres prévues ce week-end,  
par ailleurs, s'étonne des déclarations hostiles du Président du CNOSF à l'égard du sport professionnel et demande, en conséquence, aux services de la Ligue de ne plus participer aux travaux de la Commission du sport professionnel.

### 3. Paris en ligne

Le Conseil  
suspend, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, sa délibération du 29 septembre 2006.

### 4. Arrêté des comptes de la LFP 2008/2009

Le Conseil,  
après avoir entendu le Trésorier Général, Monsieur Jean-Pierre DENIS et le Commissaire aux Comptes de la LFP, Monsieur Gérard HAUTEFEUILLE, arrête à l'unanimité les comptes de la LFP pour la saison 2008/2009.



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

### 5. Coupe de la Ligue : Budget 2009/2010

---

Le Conseil,  
approuve le budget de la Coupe de la Ligue 2009/2010 et les dotations des clubs  
(documents joints).

### 6. Subvention SNAAF

---

Le Conseil,  
approuve le versement d'une subvention de 200 000 € au SNAAF pour la saison  
2009/2010.

### 7. Trophée des Champions

---

Le Conseil,  
demande à ce que la Commission Marketing :

1. se penche, lors d'une prochaine réunion, sur la question des gratifications aux clubs qui sont amenés à jouer le Trophée des champions à l'étranger,
2. présente, début 2010, des propositions d'organisation du Trophée des Champions 2010 à l'étranger.

### 8. Calendrier 2010/2011

---

Le Conseil,  
prend connaissance du premier document de travail sur le calendrier 2010/2011 et  
demande à ce que la Commission du calendrier soit réunie rapidement pour évoquer  
toutes les hypothèses y compris sur la réduction de la période de trêve hivernale.

### 9. AFLD

---

Le Conseil,  
constate que l'AFLD n'a pas répondu au courrier de l'ANLSP du 1er septembre 2009  
concernant la localisation des joueurs,  
en conséquence, demande à ce que l'avis du Conseil d'Etat soit demandé sur la non  
application par l'AFLD des dispositions législatives qui la régissent.



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

### 10. Commission juridique

---

Le Conseil,  
demande que la Commission de révision des règlements étudie les propositions à apporter pour résoudre les difficultés soulevées par la non application de quelques décisions de la Commission juridique.

### 11. Demande de dérogation du FC Sochaux-Montbéliard

---

Le Conseil,  
connaissance prise du courrier du FC Sochaux-Montbéliard du 16 octobre 2009 demandant la possibilité de recruter un joueur dans un championnat étranger pour permettre le remplacement de Monsieur Charles DAVIES, blessé lors d'un accident de voiture alors qu'il était retenu en sélection,  
lecture faite de la réponse négative de la FIFA, sollicitée par l'intermédiaire de la FFF, dit qu'il n'y a pas lieu de permettre un recrutement venant de l'étranger en dehors des joueurs dits "chômeurs",  
fait sienne la remarque de Monsieur Alexandre LACOMBE concernant les conditions dans lesquelles Monsieur Charles DAVIES s'est blessé gravement et demande que cette remarque soit formulée au niveau de la FIFA.

### 12. Nomination au Bureau de la LFP

---

Le Conseil,  
prend acte de l'élection, à l'unanimité, par le collège composé des présidents de clubs, du Président de l'UCPF et du Président de la LFP, de Messieurs Olivier SADRAN et Pascal URANO au Bureau de la LFP en remplacement de Messieurs Jean-Pierre CAILLOT et Pape DIOUF.

prend acte également de la désignation de Messieurs Bernard CAIAZZO et Olivier SADRAN aux postes de Vice-présidents ainsi que celle de Monsieur URANO au poste de Secrétaire Général.



# Procès Verbal

## Conseil d'Administration

### 13. Intervention de Monsieur Richard OLIVIER, Président de la DNCG : Rapport de la DNCG

---

Le Conseil,  
entend Monsieur Richard OLIVIER, Président de la DNCG, présenter les grandes lignes du prochain rapport de la DNCG sur les comptes du football professionnel pour la saison 2008/2009. Une nette dégradation des résultats est constatée. Celle-ci ne fera que s'aggraver pour la saison 2009/2010 du fait de la suppression du DIC. Le rapport définitif de la DNCG sera publié pour la fin d'année.

### 14. L'Assemblée Générale programmée le 21 décembre 2009

---

Le Conseil,  
fixe au 21 décembre prochain à 15h00 à la Fédération Française de Football, l'Assemblée Générale de la LFP de fin d'année (celle-ci sera précédée d'un Conseil d'administration fixé à 14 h 00).  
A cette occasion, l'Assemblée Générale procédera à l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Administration au poste de représentant du collège de Ligue 1 et en remplacement de Monsieur Maurice COHEN.

### 15. Licences dirigeants

---

Le Conseil,  
en application de l'article 109 du règlement administratif de la LFP, émet un avis favorable à la délivrance d'une licence pour les dirigeants dont la liste est annexée au présent procès verbal.

### 16. Commission de discipline

---

Le Conseil,  
en application de l'article 162 du règlement administratif de la LFP, désigne Monsieur Loïc MORIN comme instructeur en remplacement de Monsieur Vincent PONSOT.

**Le Président,  
Frédéric THIRIEZ**

**Le Directeur Général,  
Jean-Pierre HUGUES**



# BUDGET COUPE DE LA LIGUE 2009/2010

(examiné par la Commission des Finances du 8 octobre 2009)

## Remarques :

- Maintien de la contribution au succès commercial de la finale indexée sur la recette billetterie de la finale (5% par club de la recette nette jusqu'à 2,6 M€ puis 10% par club de la recette club au delà);
- Maintien de la répartition du bénéfice éventuel dégagé sur l'ensemble de la compétition, à égalité entre les deux clubs finalistes;
- Toute recette commerciale supplémentaire qui viendrait à être acquise en cours de compétition sera répartie aux clubs encore présents en compétition à ce moment là. Le complément de prime sera calculé proportionnellement pour chaque tour.

	REALISE 2008/2009	BUDGET 2009/2010
<b>PRODUITS</b>		
DROITS TV France Televisions	12 000 000	10 580 000
SPONSORING - PUBLICITE	3 365 000	1 536 000
AUTRES PRODUITS	16 803	7 500
RECETTES MATCHES	3 060 222	2 990 273
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>18 442 025</b>	<b>15 113 773</b>
<b>CHARGES</b>		
REPARTITIONS CLUBS	13 838 147	11 126 200
Primes	13 300 000	10 600 000
Dotation tour préliminaire		300 000
Dotation 1er tour	500 000	1 000 000
Dotation 2ème tour	1 200 000	600 000
Dotation 16èmes	2 800 000	1 600 000
Dotation 8èmes	2 300 000	1 920 000
Dotation 1/4	1 800 000	1 440 000
Dotation 1/2	1 400 000	1 120 000
Dotation finaliste	1 300 000	1 020 000
Dotation vainqueur	2 000 000	1 600 000
Déplacements clubs	538 147	526 200
Déplacements (12 196 €)	487 840	475 800
Déplacements Corse (16 769 €)	50 307	50 400
CONTRIBUTION AU SUCCES COMMERCIAL DE LA FINALE	296 000	300 000
PROMOTION - PUBLICITE - ETUDES MARKETING	318 643	150 500
RECEPTION - RELATIONS PUBLIQUES	249 778	215 775
FRAIS D'ORGANISATION DE MATCHES	2 689 012	2 436 000
HONORAIRES	58 402	21 000
TAXES	777 734	697 000
AUTRES CHARGES	148 196	148 240
UNFP (1,09% des produits distribués aux clubs)	148 196	118 810
UCPF (0,27% des produits distribués aux clubs)		29 430
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>18 375 911</b>	<b>15 094 715</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>66 114</b>	<b>19 058</b>

Recommandation  
de la Commission  
Marketing du  
6 novembre 2009

## COUPE DE LA LIGUE 2009/2010 EVOLUTION DES DOTATIONS PAR TOUR

**Recommandations Commission Marketing :**

- 1) 3 premiers tours : maintien des primes  
A partir des 16ème de finale : baisse homogène des primes de 20%
- 2) Les clubs exemptés de 1/16ème de finale toucheront, en cas d'élimination en 1/8ème de finale, le montant de la prime allouée aux clubs éliminés en 1/16ème de finale (maintien de la décision du CA du 30/06/2006), soit 160.000 €. L'éventuel différentiel de primes sera alors réalloué proportionnellement sur les tours suivants.

(en milliers d'euros)	REALISE 2008/2009		BUDGET 2009/2010	
	Montant par club	Montant total	Montant par club	Montant total
Dotation tour préliminaire (3 clubs)			100 000	300 000
Dotation 1er tour (10 clubs)	100 000	500 000	100 000	1 000 000
Dotation 2ème tour (5 clubs)	120 000	1 200 000	120 000	600 000
Dotation 1/16 (10 clubs)	200 000	2 800 000	160 000	1 600 000
Dotation 1/8 (8 clubs)	300 000	2 300 000	240 000	1 920 000
Dotation 1/4 (4 clubs)	450 000	1 800 000	360 000	1 440 000
Dotation 1/2 (2 clubs)	700 000	1 400 000	560 000	1 120 000
Dotation finaliste	1 300 000	1 300 000	1 020 000	1 020 000
Dotation vainqueur	2 000 000	2 000 000	1 600 000	1 600 000
<b>TOTAL</b>		<b>13 300 000</b>		<b>10 600 000</b>



Acteur	N° Licence	N° Acteur	N° mandat
<b>03 - Soumis au CA</b>			
<b>Membre Dirigeant</b>			
☛☛ AUBERY Michel (Né le 06/10/1946 à MONACO)	0910-113862-MD	113862	119232
☛☛ CAIAZZO Bernard (Né le 15/01/1954 à ALGER)	0910-108083-MD	108083	119508
☛☛ CHAUVIN Patrick (Né le 29/09/1952 à ARLES)	0910-131840-MD	131840	120941
☛☛ DE SAINT-SERNIN Frédéric (Né le 14/02/1958 à F)	0910-114871-MD	114871	108674
☛☛ FRANZI Etienne (Né le 16/12/1946 à MONACO)	0910-128385-MD	128385	119220
☛☛ GINESTET Philippe (Né le 26/08/1966 à ALBI)	0910-111446-MD	111446	120726
☛☛ KELLER Marc (Né le 14/01/1968 à COLMAR)	0910-113456-MD	113456	118741
☛☛ ROMEYER Roland (Né le 25/08/2045 à PONT SAI)	0910-103183-MD	103183	119507
☛☛ SCHEID Jean-Paul (Né le 08/02/1940 à FAMECK)	0910-102428-MD	102428	101624
☛☛ SPECHT Léonard (Né le 16/04/1954 à MOMMENT)	0910-90021-MD	90021	120727
☛☛ VAN LEEUWEN Roland (Né le 14/06/1964 à ABA)	0910-131568-MD	131568	120722